

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

Code du produit: 03.9902-03xx.x / 70000x

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Conservateur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Continental Aftermarket & Services GmbH

Sodener Straße 9

D-65824 Schwalbach am Taunus

Tel: +49-69-7603-11

Fax: +49-69-761061

Service chargé des renseignements:

Gefahrstoffmanagement Konzern, Zentrales Materiallabor

ate.sicherheit@contiautomotive.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: + 49-6132-84463 - 24/7 - 190 langues parlées

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger GHS09

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8
vPvB: Non applicable.

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

| | | |
|---|---|------|
| CAS: 5892-47-7 EINECS: 227-572-6 Reg.nr.: 01-2119978209-24-0000 | 2,4,6-Tri-sec-butylphenol Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315 | <10% |
| CAS: 15520-05-5 EINECS: 239-555-0 | 2,2'-(Octylimino)bisethanol Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 | <3% |

SVHC Ne contient pas ou < 0,1 % SVHC selon le règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH), Article 57.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés.

Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Envoyer immédiatement chercher un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

 En cas d'incendie, possibilités de dégagement de: CO, CO₂, NO_x

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: À conserver dans un endroit frais et sec

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Le produit est hygroscopique.

Classe de stockage: 10, liquides inflammables

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

(suite de la page 3)

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Caoutchouc butyle: temps de passage minimum 480 min, épaisseur minimale de 0,7 mm

Caoutchouc nitrile: temps de passage minimum 30 min, épaisseur minimale de 0,4 mm

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux: Lunettes de protection

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Voir chapitres 6 et 7. Aucune autre mesure n'est exigée.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Forme: | Liquide |
| Couleur: | Jaune |
| Odeur: | Faible, caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |

| | |
|------------------------------|-----|
| valeur du pH à 20 °C: | 8-9 |
|------------------------------|-----|

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >300 °C

| | |
|-----------------------|---------|
| Point d'éclair | >145 °C |
|-----------------------|---------|

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
|--------------------------------------|-----------------|

| | |
|------------------------------------|---------------------|
| Température d'inflammation: | >300 °C > 300 °C |
|------------------------------------|---------------------|

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Température de décomposition: | Non déterminé. |
|--------------------------------------|----------------|

| | |
|---|--|
| Température d'auto-inflammabilité: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
|---|--|

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif. |
|-------------------------------|--------------------------------|

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

(suite de la page 4)

Limites d'explosion:
Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 0,1 hPa

Densité à 20 °C: 1 g/cm³
Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:
Dynamique: Non déterminé.

Cinématique à 20 °C: 600-800 mm²/s

Teneur en solvants:
Teneur en substances solides: 0,0 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

| | | |
|------|------|------------------------------|
| Oral | LD50 | 7.105 mg/kg (rat) (OECD 401) |
|------|------|------------------------------|

5892-47-7 2,4,6-Tri-sec-butylphenol

| | | |
|------|------|--------------------|
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (rat) |
|------|------|--------------------|

15520-05-5 2,2'-(Octylimino)bisethanol

| | | |
|------|------|------------------------------|
| Oral | LD50 | 1.157 mg/kg (rat) (OECD 401) |
|------|------|------------------------------|

| | | |
|----------|------|-------------------------------|
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (rat) (OECD 402) |
|----------|------|-------------------------------|

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

(suite de la page 5)

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée Faiblement irritant - ne étiquetage requis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Supprimé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:

| | |
|------|-------------------------------------|
| LC50 | >100 mg/L (poisson) (OECD 203 96 h) |
|------|-------------------------------------|

5892-47-7 2,4,6-Tri-sec-butylphenol

| | |
|------|--------------------------------------|
| EC50 | 0,675 mg/l (daphnie) (OECD 202 48 h) |
|------|--------------------------------------|

| | |
|------|--------------------------------------|
| LC50 | 2,2-5 mg/L (poisson) (OECD 203 96 h) |
|------|--------------------------------------|

| | |
|------|-----------------------------|
| NOEC | 0,0675 mg/L (algues) (72 h) |
|------|-----------------------------|

| | |
|-------|-------------------------------------|
| ErC50 | 0,391 mg/L (algues) (OECD 201 72 h) |
|-------|-------------------------------------|

15520-05-5 2,2'-(Octylimino)bisethanol

| | |
|------|------------------------------------|
| EC50 | 1,35 mg/l (algues) (OECD 201 72 h) |
|------|------------------------------------|

| | |
|--|-------------------------------------|
| | 328 mg/l (des bactéries) (OECD 209) |
|--|-------------------------------------|

| | |
|--|-------------------------------------|
| | 19,1 mg/l (daphnie) (OECD 202 48 h) |
|--|-------------------------------------|

| | |
|------|-----------------------------------|
| LC50 | 22 mg/L (poisson) (OECD 203 96 h) |
|------|-----------------------------------|

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est, conformément à la stabilité désirée, difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:
Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

(suite de la page 6)

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être basée sur les lois et réglementations locales et nationales pertinentes, le processus d'élimination doit éviter la pollution de l'environnement.

Recommandation:

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

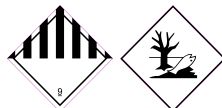
| | |
|------------------------|--------|
| DOT | néant |
| ADR, IMDG, IATA | UN3082 |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-------------|---|
| DOT | néant |
| ADR | 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,4,6-Tri-sec-butylphenol) |
| IMDG | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (2,4,6-Tri-sec-butylphenol), MARINE POLLUTANT |
| IATA | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (containing 2,4,6-Tri-sec-butylphenol) |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|---------------|-------|
| DOT | |
| Classe | néant |

ADR, IMDG, IATA


| | |
|------------------|--|
| Classe | 9 Matières et objets dangereux divers. |
| Étiquette | 9 |

14.4 Groupe d'emballage

| | |
|------------|-------|
| DOT | néant |
|------------|-------|

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8
(suite de la page 7)

| | |
|--|--|
| ADR, IMDG, IATA | III |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant: Marquage spécial (ADR): Marquage spécial (IATA): | Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : 2,4,6-Tri-sec-butylphenol Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Indice Kemler: No EMS: Stowage Category | Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F A |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport: | |
| ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Remarques: | 5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 110607: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500 Special Provision 375 |
| IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ) Remarques: | 5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 110607: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500 Special Provision 2.10.2.7 |
| IATA | |

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8
(suite de la page 8)
Remarques:

 Emergency CONTACT (24-Hour-Number)
 GBK/Infotrac ID 110607: (USA domestic) 1 800
 535 5053
 or international (001) 352 323 3500
 Special Provision A197

"Règlement type" de l'ONU:

 UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE
 VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
 (2,4,6-TRI-SEC-BUTYLPHENOL), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique:

Gefahrstoffmanagement Konzern

ate.sicherheit@contiautomotive.com

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2020

Numéro de version 7

Révision: 31.01.2020

Nom du produit: ATE Assembly and Preserving Fluid VP 1449/8

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*(suite de la page 9)***Sources** <http://www.hvbg.de/d/bia/gestis/stoffdb/index.html>*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR